



*Promouvoir et permettre l'utilisation sûre et efficace
de l'accès motorisé en hauteur à travers le monde*

GUIDE D'ACHAT D'UNE PEMP D'OCCASION



SOMMAIRE

INTRODUCTION	2
LÉGISLATION	2
DOCUMENTATION	3
PLAQUE DE CONFORMITÉ ET AUTOCOLLANTS DU FABRICANT	3
ENREGISTRER LA PEMP AUPRÈS DU FABRICANT D'ORIGINE	4
ACHATS TRANSFRONTALIERS	4
CONNAÎTRE VOS RESPONSABILITÉS	4
POUR ALLER PLUS LOIN	4

INTRODUCTION

Les plateformes élévatrices mobiles de personnel (PEMP) sont considérées comme l'un des moyens les plus sûrs pour effectuer des travaux temporaires en hauteur. Lors de l'achat d'une PEMP d'occasion, il est essentiel de s'assurer que l'équipement est conforme à la législation en matière de sécurité et aux exigences des normes/codes de bonnes pratiques en vigueur dans le pays ou la région où il sera utilisé, avant sa mise en service. Chaque PEMP doit être fournie en état de fonctionnement sûr, avec tous les dispositifs de sécurité opérationnels.*

**Remarque : le champ d'application du présent document s'applique uniquement aux PEMP en état de marche et de sécurité opérationnelle et achetées lors de ventes privées ou aux enchères.*



LÉGISLATION

Les lois et les règlements constituent des exigences légales (lois). Les normes et les codes de bonnes pratiques fournissent des conseils sur la manière de se conformer à la loi. Si vous suivez une norme ou un code de bonnes pratiques, vous devriez être en mesure de vous conformer à la législation de votre pays ou de votre région.

Chaque pays ou région dispose d'une législation en matière de sécurité et/ou de normes relatives à la conception, à la fourniture et à l'utilisation en toute sécurité des PEMP. Celles-ci couvrent généralement :

- La conception et la fabrication de la PEMP, ainsi que la possibilité de la vendre ou de la fournir d'une autre manière pour une utilisation dans ce pays (applicable en cas d'importation d'une PEMP depuis un autre pays)
- Les informations devant accompagner la PEMP, par exemple une déclaration de conformité
- L'obligation de fournir un équipement en bon état de fonctionnement
- L'obligation d'assurer un lieu de travail sûr

D'autres législations et normes pertinentes peuvent inclure :

- Les lois et codes de bonnes pratiques relatifs à la circulation routière et aux autoroutes (par exemple, pour les PEMP montées sur véhicule)
- Les exigences en matière de durabilité (par exemple, les directives sur les émissions des moteurs et les agences de protection de l'environnement)
- Les normes relatives à la conception et à l'utilisation en toute sécurité des PEMP

En pratique, cela signifie que :

- Les fournisseurs de PEMP doivent s'assurer que celles-ci répondent aux exigences légales, de sécurité et d'exploitation du pays dans lequel ils les vendent ou les importent
- Les acheteurs doivent vérifier que la documentation fournie avec les PEMP le confirme avant l'achat

DOCUMENTATION

Lors de l'achat d'une PEMP d'occasion, il est important de s'assurer que chaque PEMP est accompagnée de la documentation suivante :

- Un manuel d'utilisation ou des instructions d'utilisation spécifiques à la marque et au modèle, rédigés dans la langue principale du pays dans lequel la machine est vendue
- La documentation de certification pertinente (par exemple, la déclaration de conformité CE pour la région européenne). Remarque : la date de certification doit correspondre à la date de première mise sur le marché de la PEMP dans cette région
- Le rapport d'essai du fabricant (si requis), établi lors de la fabrication de la machine
- La documentation/les registres des modifications, y compris les preuves nécessaires de conformité aux normes de conception applicables ; les mises à niveau ; et les bulletins techniques/ de sécurité du fabricant



Les registres d'entretien doivent également être fournis (si disponibles) et doivent inclure :

- L'historique d'entretien et les documents connexes
- Les preuves des inspections, telles que les registres d'inspections périodiques, de routine et approfondies
- Les registres des inspections majeures

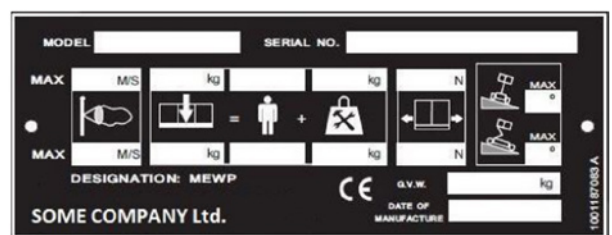
Ces documents sont nécessaires pour démontrer que la PEMP est en état de fonctionner en toute sécurité.

PLAQUE DE CONFORMITÉ ET AUTOCOLLANTS DU FABRICANT

Vérifiez la plaque de conformité afin de vous assurer qu'elle :

- Est fixée de manière permanente à la PEMP et est lisible
- Mentionne la ou les régions dans lesquelles la PEMP est conforme aux exigences (par exemple, CE, ANSI, AUS, CSA)
- Indique les limites d'utilisation de la PEMP qui correspondent au manuel d'utilisation (par exemple, charge nominale maximale, vitesse du vent, pente)
- Affiche un numéro de série qui correspond au numéro de série figurant sur la PEMP (généralement indiqué sur le châssis)

Vous devez également vérifier que tous les autocollants sont en place, lisibles et rédigés dans une langue officielle. Une liste de tous les autocollants est généralement fournie dans le manuel d'utilisation ; sinon, vérifiez auprès du fabricant d'équipement d'origine (OEM).



ENREGISTRER LA PEMP AUPRÈS DU FABRICANT D'ORIGINE

Cela vous permettra de vérifier que toutes les mises à jour de sécurité recommandées ont bien été effectuées et d'être informé de toute mise à jour future, de tout bulletin de sécurité ou de tout rappel.

ACHATS TRANSFRONTALIERS

Sachez que la législation (et les normes) relatives aux PEMP peut varier considérablement d'une région à l'autre et d'un pays à l'autre. Par exemple, une PEMP conforme à la norme ANSI destinée à être utilisée aux États-Unis peut ne pas répondre aux exigences de la législation et des normes de sécurité de l'Union européenne.

CONNAÎTRE VOS RESPONSABILITÉS

En tant que nouveau propriétaire d'une PEMP, vous devez vous assurer que la machine est sûre avant de la mettre en service. Une inspection ou un examen approfondi doit être effectué par une personne qualifiée et compétente dès la réception de la machine, afin de vérifier l'historique documenté de la PEMP.

Si vous avez le moindre doute quant à la législation ou aux normes applicables dans votre pays ou votre région, vous devez contacter l'autorité de réglementation compétente en matière de santé et de sécurité au travail pour obtenir des conseils.

POUR ALLER PLUS LOIN

- ➔ Guide pour les inspections majeures des plateformes élévatrices mobiles de personnel (PEMP)
- ➔ Entretien, inspection et maintenance des PEMP
- ➔ Élaboration d'un guide pour un programme d'utilisation sécurisée des PEMP
- ➔ Évaluation CAP de l'IPAF





*Promouvoir et permettre l'utilisation sûre et efficace
de l'accès motorisé en hauteur à travers le monde*